

Un an après le début de la crise sanitaire, ce colloque sera l'occasion, sous forme de trois tables-rondes, de s'interroger sur les enjeux liés à la création d'un état d'urgence sanitaire et ses conséquences pour les institutions, et en particulier pour les juridictions, ainsi que de réfléchir à l'office des magistrats judiciaires, ceux du fond comme ceux de la Cour de cassation, pendant et après la crise sanitaire.



5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01
www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé sur :    Periscope  YouTube  vimeo
Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : www.courdecassation.fr

COLLOQUE - 2021

COLLOQUE DE LA COUR DE CASSATION

« La justice face à la crise sanitaire »

3 mai 2021
9H30 - 18H

Grand'chambre de la Cour de cassation



Programme

9h30-10h

Propos introductifs

Chantal Arens, *Première Présidente de la Cour de cassation*
François Molins, *Procureur général de la Cour de cassation*

10h-10h45

Prologue

L'état d'urgence sanitaire : aspects historiques, juridiques et institutionnels

Anne Levade, *professeur de droit public à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne*

10 h 45-12h30

Première table-ronde

*Regards croisés sur les conséquences de l'état d'urgence sanitaire
du point de vue des institutions*

Bruno Pireyre, *président de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation*
Jean-Denis Combrexelle, *membre du Conseil d'Etat, président honoraire
de la section du contentieux*

Dominique Lottin, *membre du Conseil constitutionnel*

Yaël Braun-Pivet, *présidente de la commission des lois constitutionnelles, de
la législation et de l'administration générale de la République de
l'Assemblée nationale*

François-Noël Buffet, *président de la commission des lois constitutionnelles,
de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale
du Sénat*

14h30-16h00

Deuxième table-ronde

sous la présidence de Monsieur Frédéric Desportes, *premier avocat général de
la chambre criminelle de la Cour de cassation*

L'office du magistrat judiciaire pendant et après la crise sanitaire en matière pénale

Pascale Labrousse, *conseillère à la chambre criminelle de la Cour de cassation*
Vincent Lesclous, *procureur général près la cour d'appel de Bordeaux*
François Molinié, *président de l'ordre des avocats aux Conseils*

16h15-17h45

Troisième table-ronde

sous la présidence de Monsieur Bruno Cathala, *président de la chambre sociale
de la Cour de cassation*

*L'office du juge pendant et après la crise sanitaire en matière civile, économique
et sociale*

Paul-Louis Netter, *président du tribunal de commerce de Paris*
Xavier Ronsin, *premier président de la cour d'appel de Rennes*

17h45-18 h

Synthèse

Anne Levade, *professeur de droit public à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne*